



Conseil municipal

Législature 2020-2025
Délibération **D 23-2021**
Séance du 23 mars 2021

DELIBERATION

relative au crédit d'engagement de 46 000 F destiné à l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt Roday à Plan-les-Ouates en direction du centre-ville

Vu l'arrêt des transports publics « Roday » des lignes TPG 44 et 62 circulant sur la route d'Annecy,

vu que cet arrêt des transports publics n'est pas équipé d'un abri bus,

vu la pétition Pe 05-2019 du 16 mai 2019 adressée au Conseil municipal, munie de 93 signatures, demandant l'installation d'un abri bus à l'arrêt « Roday » en direction de Carouge,

vu le renvoi au Conseil administratif de la pétition Pe 05-2019 le 24 septembre 2019 par le Conseil municipal,

vu les 135 montées par jour en moyenne pour l'arrêt « Roday » en direction de la ville, attestant de sa fréquentation et justifiant l'aménagement d'un abri bus,

vu l'exposé des motifs EM 23-2021, de février 2021, comprenant l'ensemble des éléments techniques et financiers relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par 21 oui (unanimité)

1. D'accepter l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt « Roday » à Plan-les-Ouates en direction du centre-ville.
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement de 46 000 F, destiné à financer la construction et l'aménagement de cet abri bus.
3. De comptabiliser la dépense brute prévue de 46 000 F dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir le montant net prévu de 46 000 F au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2022.



Commune de Plan-les-Ouates

EXPOSE DES MOTIFS N° 23-2021

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

OBJET:

**Crédit d'engagement destiné à l'aménagement d'un
abri bus à l'arrêt Roday à Plan-les-Ouates en
direction du centre-ville**

CREDIT D'ENGAGEMENT

46'000 F

Plan-les-Ouates – Février 2021

Crédit d'engagement destiné à l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt Roday à Plan-les-Ouates en direction du centre-ville

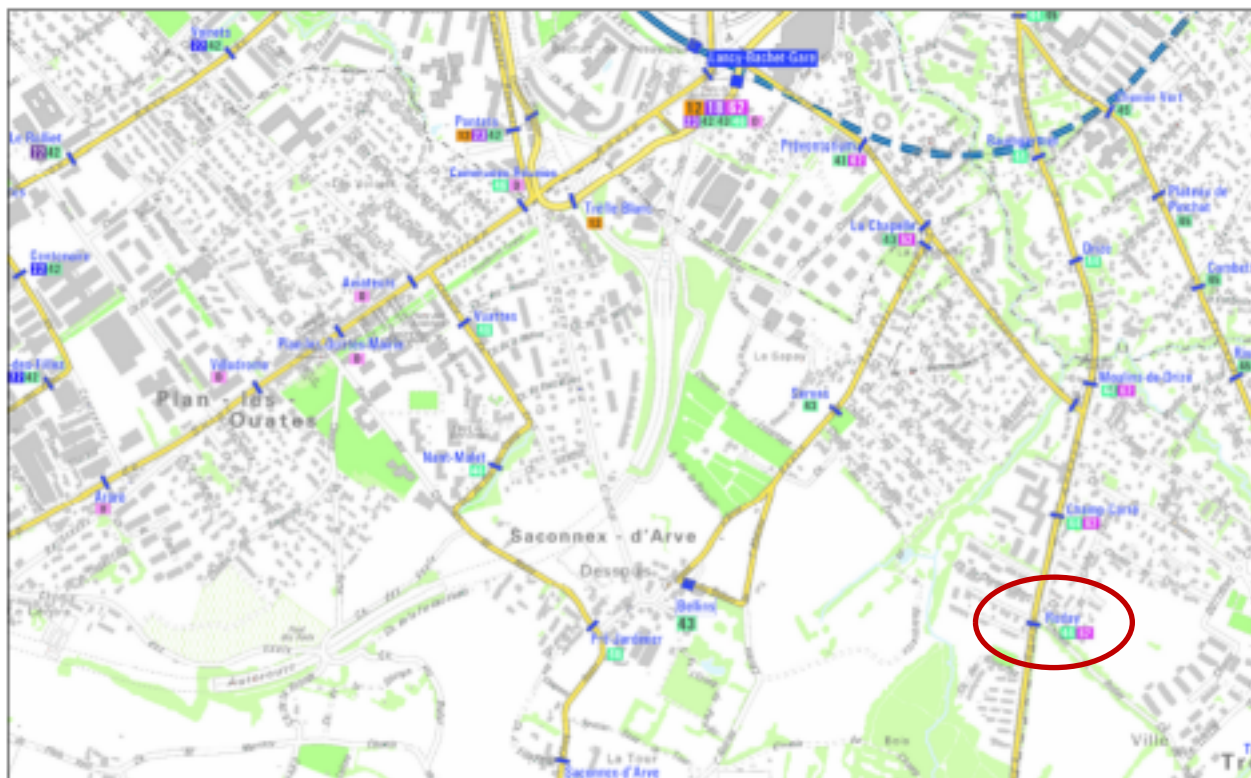
CREDIT D'ENGAGEMENT

EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Préambule

Généralités et objectif du projet

Les bus des lignes TPG N°44 et N°62 circulent sur la route d'Annecy et desservent notamment l'arrêt Roday qui bénéficie aux habitants du secteur de Drize. Cet arrêt n'est pas équipé d'un abri.



Une pétition, munie de 93 signatures, a été adressée le 16 mai 2019 au Conseil municipal de la Commune de Plan-les-Ouates pour demander l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt Roday en direction du centre-ville, en arguant que de nombreux enfants et adultes attendaient le bus sous la pluie et le vent sans être abrités.

Dans sa séance du 24 septembre 2019, le Conseil municipal a renvoyé la pétition au Conseil administratif. Ce dernier a reconnu la nécessité d'aménager un abri bus à l'arrêt Roday en direction du centre-ville et a ainsi répondu favorablement aux pétitionnaires.

En effet, les montées quotidiennes à cet arrêt, au nombre de 135 selon les informations des TPG (moyenne des montées quotidiennes en période normale – du lundi au vendredi aux horaires scolaires – en entrée de ville, pour les mois de janvier et février 2020), justifient un tel aménagement.

La présente délibération a ainsi pour objet le financement de l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt Roday en direction du centre-ville.

2. Explications techniques

Description du projet

L'aménagement d'un abri bus nécessite des travaux de génie civil pour créer des fondations béton sur lesquelles l'abri sera fixé. Par ailleurs, l'Office Cantonal du Génie Civil du Canton de Genève (OCGC) doit surélever les quais des arrêts TPG qui sont sur le domaine public cantonal, ce qui est le cas pour l'arrêt Roday.

En conséquence, les travaux de surélévation du quai et de pose d'un abri bus se feront en parallèle, avec un financement du Canton pour la surélévation et un financement de la Commune pour l'abri.

L'arrêt Roday doit toutefois être déplacé d'une quarantaine de mètres en direction du centre-ville afin de le rendre conforme aux normes en vigueur tout en préservant les arbres alignés le long de la route d'Annecy.

En effet, pour maintenir l'arrêt Roday à son emplacement actuel, il serait nécessaire d'abattre deux peupliers de l'alignement existant sur la route d'Annecy afin :

1. d'élargir le trottoir existant en vue de garantir une largeur suffisante pour répondre aux normes en matière de déplacement pour les personnes à mobilité réduite (la largeur actuelle est inférieure à 1.00 mètre).
2. de décaler légèrement l'arrêt afin d'assurer la visibilité des automobilistes sur le passage pour piétons (en cas d'arrêt du bus et de dépassement par des automobilistes, il est nécessaire d'assurer une visibilité après le dépassement du bus).

L'accès à l'arrêt Roday déplacé sera assuré par le passage pour piétons existant sur le chemin de Roday et par un nouveau trottoir à l'angle du chemin de Roday et de la route d'Annecy (voir annexe I pour le plan de l'avant-projet).

Le type d'abri retenu pour l'arrêt Roday est similaire aux abris actuels équipant les arrêts de transports publics de la Commune (type PLO Wasta City 90 Standard).

3. Procédure administrative

Une demande d'autorisation de construire unique sera déposée pour le nouvel arrêt Roday comprenant un abri, un quai adapté aux normes pour les personnes à mobilité réduite et un trottoir d'accès.

Sa localisation, en bordure de la route d'Annecy, étant sur le domaine public cantonal, la signature du Canton sera également nécessaire pour déposer la demande d'autorisation de construire.

Les travaux sont prévus pour l'été 2021.

4. Calcul du montant du crédit d'engagement

Le montant du crédit d'engagement comprend les éléments suivants :

A - Travaux de génie civil	10'000.00	CHF HT
B - Mobilier urbain (abri bus, poubelle)	20'000.00	CHF HT
C - Honoraires (autorisation, cadastration)	5'500.00	CHF HT
D - Frais	4'000.00	CHF HT
Divers et imprévus (7% sur A à C)	2'485.00	CHF HT
TVA 7.7%	3'233.00	CHF
TOTAL du crédit d'engagement (arrondi)	46'000.00	CHF TTC

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous recommande de voter ce crédit d'engagement de 46'000 F TTC.

Le Conseil administratif

SCA/MC/phz/bg – Février 2021 # 93'029

Crédit d'engagement destiné à l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt Roday en direction du centre-ville

Annexe 1

Estimation des coûts

SCA/FEVRIER 2021



Commune de Plan-les-Ouates

nt destiné à l'aménagement d'un abri bus à l'arré

CREDIT D' ENGAGEMENT

A. Travaux

Travaux de génie civil (fondations béton)	10'000.00	F
---	-----------	---

Total Travaux HT	10'000.00 F
-------------------------	--------------------

B. Mobilier urbain

Abris bus type PLO Wasta City 90 Standard	15'000.00	F
---	-----------	---

Livraison et montage des abris	4'000.00	F
--------------------------------	----------	---

Poubelle	1'000.00	F
----------	----------	---

Total Travaux divers HT	20'000.00 F
--------------------------------	--------------------

C. Honoraires

Elaboration et dépôt de la demande d'autorisation de construire	4'000.00	F
---	----------	---

Géomètre	1'500.00	F
----------	----------	---

Total honoraires et constat HT	5'500.00 F
---------------------------------------	-------------------

D. Débours, émoluments et imprévus

Frais de reproduction	1'000.00	F
-----------------------	----------	---

Frais du cadastre	1'000.00	F
-------------------	----------	---

Emoluments et frais administratifs	2'000.00	F
------------------------------------	----------	---

Divers et imprévus : 7%	35'500.00	2'485.00 F
-------------------------	-----------	------------

Total débours et imprévus HT	6'485.00 F
-------------------------------------	-------------------

Total des coûts, études, frais, débours et hausses	41'985.00	F
---	------------------	----------

TVA 7.7%	3'232.90 F
-----------------	-------------------

TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT

46'000.00

ion du centre-ville

Crédit d'engagement destiné à l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt Roday en direction du centre-ville

Annexe 2

Financement et coûts induits Investissement

SCA/FEVRIER 2021

Financement

Crédit d'engagement destiné à l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt Roday en direction du centre-ville

1 Crédit brut

46'000.00

2 Recettes

- 2.1 Subventions cantonales
- 2.2 Participation des routes cantonales
- 2.3 Taxe d'équipement
- 2.4 Taxe d'écoulement
- 2.5 Sport-Toto
- 2.6 Subventions fédérales
- 2.7 Divers

Crédit net

46'000.00

3 Commentaires

Evaluation des coûts induits

Crédit d'engagement destiné à l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt Roday en direction du centre-ville

1	Revenus annuels	0.00
----------	------------------------	-------------

Total des revenus annuels	-
----------------------------------	----------

2	Charges annuelles pour la première année	Durée	Montant	Taux	
	2.1 Charges financières		46'000.00	1.50%	690.00
	2.2 Amortissements	10	46'000.00	10.00%	4'600.00
	2.3 Charges de personnel			0.00%	-
	2.4 Energie		46'000.00	0.00%	-
	2.5 Matériel et fournitures				-
	2.6 Maintenance par des tiers				500.00
	2.7 Prestations de tiers				-
	2.8 Divers, subvention complémentaire				-
	Total des charges pour la première année				5'790.00

3	Coûts induits pour la première année	5'790.00
----------	---	-----------------

Investissement

d'engagement destiné à l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt Roday en direction du centre-ville

PREVISION Plan annuel des investissements

Crédit global

Répartition selon plan des investissements	2021	Total
Dépenses brutes prévues	0.00	
Recettes estimées		0.00
Total dépenses nettes	0.00	0.00

PREVISIBLE Coûts des travaux

Crédit pour la réalisation **46'000.00**

Répartition selon exécution	2021	Total
Dépenses brutes prévues	46'000.00	
Recettes estimées		
Total dépenses nettes	46'000.00	46'000.00

Crédit d'engagement destiné à l'aménagement d'un abri bus à l'arrêt Roday en direction du centre-ville

Annexe 3

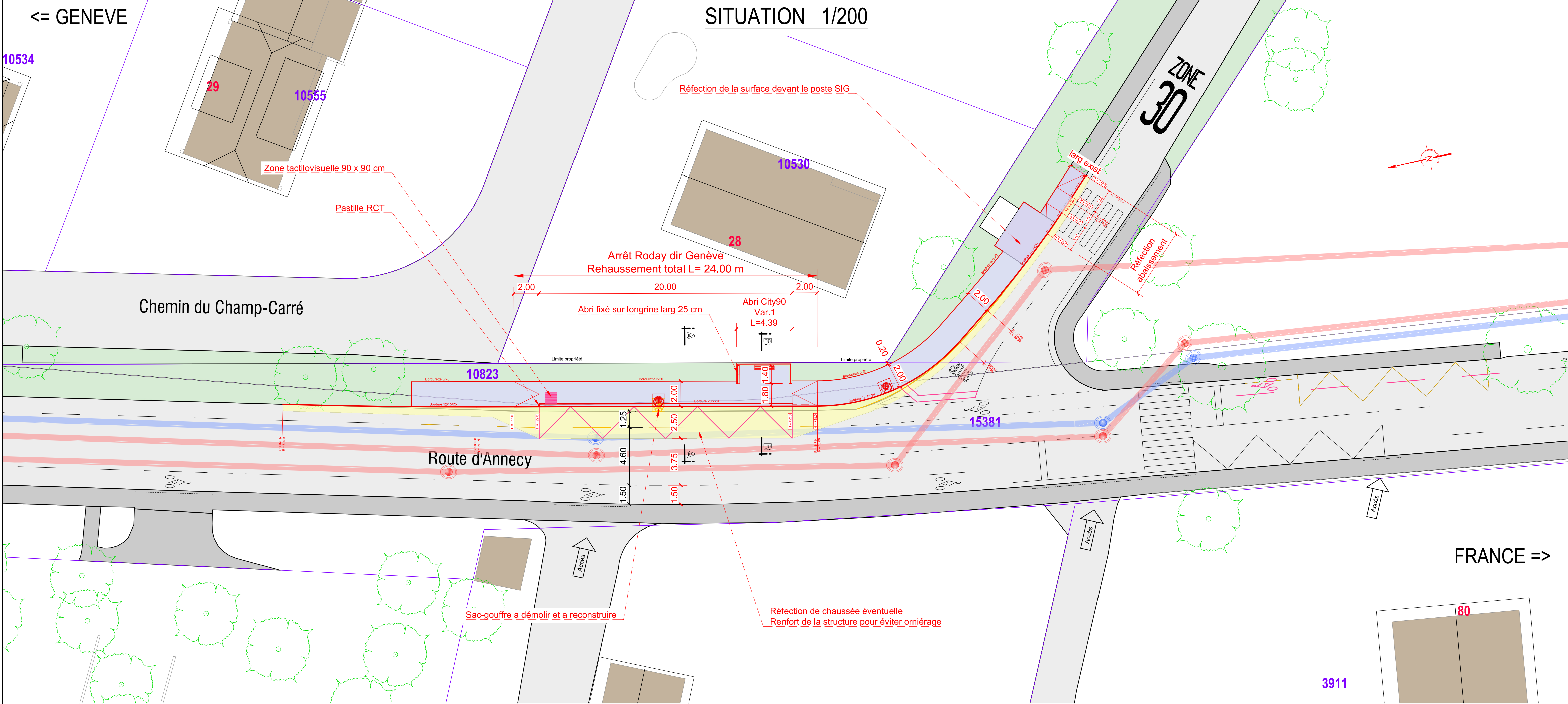
Documents techniques

Annexe 1 : avant-projet de l'aménagement de l'arrêt Roday

SCA/FEVRIER 2021

Les marquages sont mentionnés à titre indicatif.
Il ne sont pas valables pour l'exécution

Le tracé des câbles et des conduites est schématique. Ces derniers doivent être relevés par l'entreprise au bureau technique des différents services, avant exécution. Ce plan ne peut en aucun cas servir au repérage exact des divers réseaux souterrains. Il n'engage en aucun cas la responsabilité de l'ingénieur ou du M.O.



Plan and profile view of a road reconstruction project.

Plan View:

- Parcels: PARCELLE DP 10823, PARCELLE DP 15381
- Accotement engazonné
- RC28 Chaussée existante type II
- Dimensions (red): Remodelage 1.00, Quai TPG 2.00, Réfection de chaussée éventuelle 2.50
- Limite parcellaire

Profile View:

- Elevations: +0.22 (à confirmer), +0.31, +0.26, +0.22, <= p. exist.
- Slope: 2.0%
- Structures: Bordure béton aspect granit 5/20 - H = ± 5 cm, Bordure granit 20/22/40 - H = +22 cm
- Remodelage en terre végétale
- RC28
- Construction layers (bottom):
 - Revêtement en enrobé selon planche type Etat n°2.15 ép. 6.5 cm
 - Fondation en grave 0/22 ép. 40 cm mini
 - Natte géotextile
 - Couche d'usure ACMR8 ép. 3.5 cm
 - Couche de support ACEME 22 C1 ép. 9 cm
 - Couche de support ACEME 22 C2 ép. 9 cm

EP Ø400 exist

-3.5

Technical drawing of a road cross-section showing a bus shelter, a 1.40m wide free space, and a 2.50m wide possible road widening. The drawing includes dimensions, elevations, and material specifications for the pavement and foundation.

Dimensions and Layout:

- Parcelle DP 10823 (left)
- Parcelle DP 15381 (right)
- Accotement engazonné (Grass verge)
- RC28 Chaussée existante type II (Existing RC28 road type II)
- Abri bus type city 90 socle variante 1 (Bus shelter type city 90 base variant 1) with a width of 1.40m.
- Espace libre du quai (Free space of the platform) with a width of 1.80m.
- Réfection de chaussée éventuelle (Possible road widening) with a width of 2.50m.

Elevations and Slopes:

- + 0.30 (at the shelter base)
- 2.0% (slope of the platform)
- + 0.25 (at the edge of the platform)
- 2.0% (slope of the road widening)
- + 0.22 (at the edge of the road widening)
- + 0.00 (at the edge of the road widening)
- + 0.22 (at the edge of the road widening)

Materials and Foundations:

- Longrine béton ép. 25 cm mini (Concrete longitudinal beam min 25 cm thick)
- Type de fondation à confirmer selon différence de niveau de terrain (Foundation type to confirm according to ground level difference)
- Revêtement en enrobé selon planche type Etat n°2.15 ép. 6.5 cm (Pavement in bituminous according to type Etat n°2.15 min 6.5 cm thick)
- Fondation en grave 0/22' ép. 40 cm mini (Foundation in gravel 0/22' min 40 cm thick)
- Natte géotextile (Geotextile mat)
- Couche d'usure ACMR8 ép. 3.5 cm (Wearing course ACMR8 min 3.5 cm thick)
- Couche de support ACEME 22 C1 ép. 9 cm (Support course ACEME 22 C1 min 9 cm thick)
- Couche de support ACEME 22 C2 ép. 9 cm (Support course ACEME 22 C2 min 9 cm thick)

Other Details:

- Limite parcellaire (Parcel boundary)
- Bordure granite 20/22/40 - Ht = +22 cm (Granite curb 20/22/40 - Ht = +22 cm)
- <= p. exist (existing pavement)

EP Ø400 exist

3.30